



## LA CHARTE DES PARENTS

Vous avez confié à notre lycée l'éducation de votre enfant. Ce choix nous honore autant qu'il nous oblige à préciser les responsabilités qu'ensemble nous partageons. Je vous propose de vous présenter ici, en quelques lignes, les orientations éducatives qui constituent, avec nos objectifs pédagogiques, les pierres fondatrices de notre projet d'établissement.

La Mission Laïque Française s'inscrit dans le dispositif de l'enseignement français à l'étranger. A ce titre, la **loi n°2004-228 du 15 mars 2004**, parue au Journal Officiel de la République Française, le 17 mars 2004, s'applique intégralement. L'article de 1 de cette loi indique : **dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.**

### 1. Un choix d'éducation original:

La légitimité du Lycée Français MLF tient, fondamentalement, dans l'originalité de son ambition éducative et de ses caractères propres. Cette ambition s'exprime à travers notre slogan '**deux cultures, trois langues**' et les trois grandes priorités suivantes:

a- la première vise à garantir à nos élèves une formation intellectuelle de la plus haute qualité, avec le souci constant d'assimiler peu à peu nos deux cultures, française et arabe, fortement impliquées dans le contexte incontournable de la mondialisation.

b- la deuxième concerne la dimension morale de notre action, œuvre non seulement d'instruction mais également d'éducation sur le fondement des valeurs dont la MLF est porteuse depuis ses origines, fidèle en cela aux plus belles traditions de l'Ecole républicaine française. C'est autour de l'expression de ces valeurs que nous souhaitons organiser l'intégralité de la vie scolaire de notre lycée, des tout petits jusqu'aux plus grands, afin qu'elle soit le lieu d'apprentissage d'une **citoyenneté libre et responsable** développée dans un environnement serein.

c- la troisième est de donner à nos élèves **une formation véritablement trilingue** qui les rendra capables de communiquer en langues **arabe, française et anglaise**, et leur ouvrira l'accès aux universités égyptiennes, européennes et américaines.

### 2. Une présence vivante de la culture et de la langues françaises

Le choix du Lycée Français MLF d'Alexandrie c'est donc, **en toute liberté**, celui de la culture et de la langue française, **le choix de la francophonie**, sans renoncer pour autant au choix de la culture et de la langue arabes.

Cela signifie **un véritable engagement de la part de la famille** qui y souscrivent. Les professeurs auront la tâche passionnante d'enseigner les subtilités de la langues française à leurs élèves et , ainsi,

de les initier à la réalité complexe de la France: histoire, géographique, culturelle, sociale et humaine.

L'usage de la langue française dans notre Lycée répond, en conséquence, à une ambition plus large que celle, déjà très noble, de véhiculer des connaissances. Notre rôle est assurément de rendre chacun de nos élèves capable demain d'être, quelque soit sa position sociale et professionnelle et en toutes circonstances, un médiateur éclairé et enthousiaste au service du dialogue interculturel.

### **3. Une éducation participative:**

Une mission éducative qui, soulignons-le encore, dépasse le strict enseignement , est nécessairement une mission partagée. Confier ses enfants au Lycée Français d'Alexandre MLF, c'est accepter de ne jamais se dessaisir d'une responsabilité d'éducation culturelle et morale.

Pour les parents égyptiens, notre lycée peut apparaître comme un établissement scolaire privé ordinaire. Ce n'est pas le cas. Appartenant au réseau des établissements de la MLF et placé sous l'autorité de l'Ambassade de France, le Lycée Français d'Alexandrie MLF partage toutes les valeurs de l' Ecole publique française.

Ces valeurs s'articulent autour de la citoyenneté, qui signifie pour nous respect des personnes comme matériel, tolérance, solidarité, fraternité, responsabilité et liberté.

### **4. Un dialogue éducatif:**

Les enseignants et les parents doivent partager la responsabilité éducative. Deux valeurs me semblent essentielles: *la confiance et le respect mutuels.*

La confiance, entre la famille et les enseignants est essentielle. Elle crée le climat serein qui permet à l'enfant de progresser.

Le respect est également réciproque. Nous savons, qu'en tout état de cause, les premiers responsables de l'éducation d'un enfant et les plus attachés à la réussite de cette éducation sont, en pleine légitimité, les parents de cet enfant. En retour, les familles savent que l'enseignement est aussi un métier, très difficile de surcroit, qui s'exerce selon le principe de l'autonomie pédagogique et de la responsabilité de l'enseignant.

**Les familles s'engagent donc à respecter ces deux principes sans lesquels la scolarité de leur enfant au sein du Lycée Français d'Alexandrie MLF n'aurait pas de sens.**

Je vous précise que les personnels enseignants ont leur propre charte.

Vous voudrez bien confirmer votre engagement en signant et datant cette charte éducative.

Le Proviseur

Date:

Alain RATIARSON

Signature des parents: